

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD**

Procès-verbal de la séance ordinaire publique du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, tenue le mardi 26 mars, de 19 h à 20 h 06, au centre administratif du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, 157, rue Saint-Louis, Montmagny, à laquelle les administrateurs présents forment quorum.

Sont présents :

Mesdames Brigitte Talbot
 Hayette Laouari
 Mélanie Pouliot
 Sylvie Langlois
 Annie Ménard
 Catherine Lajoie
 Sara Mondor
 Catherine Lemelin
 Mélanie Desrosiers
 Catherine-Jennifer McDonald

Messieurs Jean-François Anctil
 Éric Deschênes
 Dany Garant

Est absente : Mme Roxanne Béland

Administrateurs formant quorum

Mme Rachel Bégin, directrice générale
M. Pierre Côté, directeur général adjoint
Mme Anne Guichard, secrétaire générale
M. Juan Mercier-Bélanger, directeur du Service des ressources matérielles

1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté le quorum, la présidente, Mme Hayette Laouari, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux personnes du public en visioconférence et en présentiel.

2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Brigitte Talbot et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adopté.-

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD**

Séance ordinaire publique du mardi 26 mars, à 19 h
au centre administratif du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud
157, rue Saint-Louis Montmagny

ORDRE DU JOUR

- 1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**
- 4. AGENDA DE CONSENTEMENT**
 - 4.1. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire publique du conseil d'administration du mardi 27 février 2024
- 5. DOSSIERS PRIORITAIRES**
 - 5.1. Adjudication du contrat pour le projet de Mise à niveau et remplacement des fenêtres du 2^e étage et réfection de la toiture de l'école aux Quatre-Vents (Saint-Malachie)
 - 5.2. Adjudication du contrat pour le projet Réfection du plancher du gymnase de l'école secondaire de Saint-Paul (Saint-Paul-de-Montminy)
 - 5.3. Dépôt du projet de la structure administrative des cadres de service 2024-2025
- 6. RAPPORT DES COMITÉS**
 - 6.1. Comité de gouvernance et d'éthique
 - 6.2. Comité de vérification
 - 6.3. Comité des ressources humaines
 - 6.4. Comité consultatif du transport des élèves
- 7. INFORMATIONS**
 - 7.1. État de situation - pôle 2
 - 7.2. État de situation - pôle 1
 - 7.3. Consultation publique de l'école de Sainte-Apolline
- 8. SUJETS DIVERS**
- 9. AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE**

Adopté.-

3.- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur François Vachon, comptable agréé, s'adresse à Mme Rachel Bégin, directrice générale, afin de connaître l'état de situation concernant Sainte-Claire. Mme Hayette Laouari, présidente du conseil d'administration, apporte des précisions quant au processus de la période de questions. Par la suite, Mme Laouari informe M. Vachon qu'un état de situation concernant le pôle 2 est à l'ordre du jour au point 7.2. Cette dernière précise tout de même que de nouvelles informations ont été reçues pour les projets d'agrandissement des écoles dans les municipalités de Sainte-Claire et de Saint-Anselme et qu'il s'agit de bonnes nouvelles. Mme Laouari ajoute qu'une rencontre devait avoir lieu le jeudi 21 mars 2024, avec les municipalités concernées, mais qu'en raison des conditions climatiques, celle-ci a été reportée.

Madame Géraldine Labonté, ancienne présidente du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Abénakis, demande à savoir ce qui sera fait concernant le pôle 1 pour combler le besoin des enfants. Mme Hayette Laouari, présidente du conseil d'administration, mentionne que les membres du centre de services scolaire travailleront en collaboration avec les municipalités en fonction des nouvelles informations reçues.

Monsieur Sébastien Morissette, représentant des entreprises de la municipalité de Sainte-Claire, s'adresse à Mme Hayette Laouari, présidente du conseil d'administration, et cite les paroles de M. Bernard Drainville, ministre de l'Éducation, qui ont été prononcées lors de la conférence du 25 mars dernier, à Lévis, au sujet des projets d'agrandissement des établissements scolaires situés dans les municipalités de Sainte-Claire et de Saint-Anselme. À la suite de ces propos, M. Morissette demande à Mme Laouari si les propos du ministre seront considérés et de quelle façon, si tel est le cas, la communication changera la planification du centre de services scolaire au niveau des échéanciers. Mme Laouari explique que cette question sera répondue au point 7.2 de l'ordre du jour, mais que, jusqu'à maintenant, le centre de services scolaire n'avait reçu aucune information qui permettait de changer la décision. Finalement, M. Morissette questionne la présidente au sujet des demandes d'accès à l'information qu'il a réalisées dans les dernières semaines. Mme Anne Guichard, secrétaire générale, lui apporte les précisions nécessaires et effectuera des vérifications avec ce dernier, à la suite de la séance.

Mme Guylaine Aubin, mairesse de la municipalité de Sainte-Claire, s'adresse à Mme Hayette Laouari, présidente du conseil d'administration, quant à la consultation de la municipalité au sujet du projet de *Planification des besoins d'espace*, à savoir si elle doit être adoptée le 15 avril prochain par la municipalité de Sainte-Claire. Mme Laouari mentionne qu'il est important de tout de même procéder à ce processus puisque ce document servira de canal de communication avec le ministère de l'Éducation afin de démontrer la réalité de la situation économique de notre région. Mme Aubin questionne à nouveau Mme Laouari sur le contenu de cette consultation, à savoir s'il s'agit d'une consultation concernant les infrastructures ou si celle-ci vise les projets de développement d'écoles. Mme Laouari confirme qu'il s'agit de la consultation concernant les projets de développement. Finalement, Mme Aubin questionne la présidente au sujet du *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud de 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027* afin de savoir si la provenance des élèves sera ajoutée afin de ne pas perdre les élèves lors des transferts. M. Pierre Côté, directeur général adjoint, précise que cet ajout est en cours. Mme Hayette Laouari invite Mme Aubin, ainsi que tous les membres présents, à faire parvenir leurs suggestions au centre de services scolaire et de ne pas se limiter aux séances du conseil d'administration pour la communication de leurs besoins afin de favoriser la collaboration.

4.- AGENDA DE CONSENTEMENT

4.1- Lecture et approbation du procès-verbal la séance ordinaire publique du conseil d'administration du mardi 27 février 2024

ATTENDU QU'en vertu de l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'administration peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six (6) heures avant le début de la séance où il est approuvé.

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur Éric Deschênes et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire publique du mardi 27 février 2024;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire publique du mardi 27 février 2024 soit approuvé tel que déposé.

Approuvé.

5.- DOSSIERS PRIORITAIRES

5.1- Adjudication du contrat pour le projet de Mise à niveau et remplacement des fenêtres du 2e étage et réfection de la toiture de l'école aux Quatre-Vents (Saint-Malachie)

Le directeur du Service des ressources matérielles, M. Juan Mercier-Bélanger, présente le contexte de cette résolution.

La présidente, Mme Hayette Laouari, présente ce projet de résolution.

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été publié le 12 février 2024 pour le projet MB114-230 - Mise à niveau et remplacement des fenêtres du 2^e étage et réfection de la toiture de l'école aux Quatre-Vents (Saint-Malachie);

ATTENDU QUE les soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 13 mars 2024 pour ce projet dont les résultats sont inscrits au document ci-joint;

ATTENDU l'avis ci-joint de la firme Cuatro Architecture recommandant l'octroi du contrat à Groupe Excel S.M. inc. ayant déposé la plus basse soumission conforme au montant de 1 733 366,00 \$ (avant taxes);

ATTENDU QUE ce projet s'inscrit dans le cadre de la mesure 50620 reçue du ministère de l'Éducation pour l'année 2023-2024.

CA-CSSCS-24-03-26-03

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par madame Brigitte Talbot et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE le contrat pour le projet MB114-230 - Mise à niveau et remplacement des fenêtres du 2^e étage et réfection de la toiture de l'école aux Quatre-Vents (Saint-Malachie) soit adjugé au plus bas soumissionnaire conforme, soit Groupe Excel S.M. inc., pour un montant de 1 733 366,00 \$ (avant taxes);

QUE le directeur du Service des ressources matérielles, M. Juan Mercier-Bélanger, soit autorisé à signer tous les documents contractuels relatifs à ce projet.

Adopté.-

5.2- Adjudication du contrat pour le projet Réfection du plancher du gymnase de l'école secondaire de Saint-Paul (Saint-Paul-de-Montminy)

Le directeur du Service des ressources matérielles, M. Juan Mercier-Bélanger, présente le contexte de cette résolution.

La présidente, Mme Hayette Laouari, présente ce projet de résolution.

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été publié le 14 février 2024 pour le projet MB261-230 - Réfection du plancher du gymnase de l'école secondaire de Saint-Paul (Saint-Paul-de-Montminy);

ATTENDU QUE les soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 12 mars 2024 pour ce projet dont les résultats sont inscrits au document ci-joint;

ATTENDU l'avis ci-joint de la firme Bilodeau Baril Leeming Architectes recommandant l'octroi du contrat à Construction Langis Normand inc. ayant déposé la plus basse soumission conforme au montant de 368 750,00 \$ (avant taxes);

ATTENDU QUE ce projet s'inscrit dans le cadre de la mesure 50620 reçue du ministère de l'Éducation pour l'année 2023-2024.

CA-CSSCS-24-03-26-04

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean-François Anctil et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE le contrat pour le projet MB261-230 - Réfection du plancher du gymnase de l'école secondaire de Saint-Paul (Saint-Paul-de-Montminy) soit adjugé au plus bas soumissionnaire conforme, soit Construction Langis Normand inc., pour un montant de 368 750,00 \$ (avant taxes);

QUE le directeur du Service des ressources matérielles, M. Juan Mercier-Bélanger, soit autorisé à signer tous les documents contractuels relatifs à ce projet.

Adopté.-

5.3- Dépôt du projet de la structure administrative des cadres de service 2024-2025

La directrice générale, Mme Rachel Bégin, présente le document. Mme Bégin précise que le projet de structure administrative des cadres de service 2024-2025 est actuellement en consultation auprès des membres de l'Association québécoise des cadres de service (AQCS).

6.- RAPPORT DES COMITÉS

6.1- Comité de gouvernance et d'éthique

M. Jean-François Anctil indique qu'il n'y a pas eu de rencontre depuis la dernière séance du conseil d'administration.

Mme Hayette Laouari, présidente du CA, demande un suivi quant au nombre de réponses reçues pour le sondage Évaluation de l'efficacité du CA (février 2024) par les membres du CA. 12 réponses sur 14 ont été reçues.

6.2- Comité de vérification

Mme Catherine Lajoie indique qu'il n'y a pas eu de rencontre depuis la dernière séance du conseil d'administration. La prochaine rencontre est planifiée le 14 mai 2024.

6.3- Comité des ressources humaines

Mme Mélanie Desrosiers précise qu'il y a eu une rencontre le 25 mars dernier. Le comité a sélectionné les critères afin de procéder à l'évaluation de la direction générale. De plus, Mme Desrosiers informe les membres du conseil d'administration que le processus d'embauche pour la nouvelle direction adjointe se poursuit.

6.4- Comité consultatif du transport des élèves

Mme Brigitte Talbot indique qu'il n'y a pas eu de rencontre depuis la dernière séance du conseil d'administration. La prochaine rencontre aura lieu le 11 juin 2024.

7.- INFORMATIONS

7.1- État de situation – pôle 2

La directrice générale, Mme Rachel Bégin, procède à un état de situation concernant le pôle 2. Mme Bégin précise qu'elle ira rencontrer chacune des municipalités, au printemps, afin de connaître la réalité de chacune.

7.2- État de situation – pôle 1

La directrice générale, Mme Rachel Bégin, procède à un état de situation concernant le pôle 1 et répond aux questions des membres du conseil d'administration. Mme Hayette Laouari, présidente du conseil d'administration, précise que Mme Bégin et elle iront rencontrer les municipalités de Sainte-Claire et de Saint-Anselme concernant les prochaines étapes.

7.3- Consultation publique de l'école de Sainte-Apolline

La directrice générale, Mme Rachel Bégin, informe les membres du conseil d'administration de la tenue d'une consultation publique concernant l'école de Sainte-Apolline le mardi 2 avril 2024, en vertu de la *Politique de maintien ou de fermeture des écoles et modification de certains services éducatifs dispensés dans une école* et répond aux questions des membres du conseil d'administration.

8.- SUJETS DIVERS**8.1- Correspondance concernant l'acquisition du bâtiment du Collège de Saint-Damien**

Mme Rachel Bégin, directrice générale, informe les membres du conseil d'administration de la réception d'une correspondance de la part de la Fondation St-Joseph de l'Espérance demandant le report du dépôt des documents pour l'acquisition et la réalisation du projet.

9.- AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

CA-CSSCS-24-03-26-05

II EST PROPOSÉ par monsieur Éric Deschênes et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :****QUE** la séance soit levée à 20 h 06.
Mme Hayette Laouari, présidente
Mme Anne Guichard, secrétaire générale